

**COMMISSION INTERNATIONALE DU BASSIN
CONGO-OUBANGUI-SANGHA**

« CICOS »



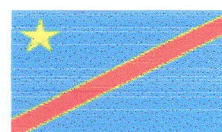
Cameroun



Centrafrique



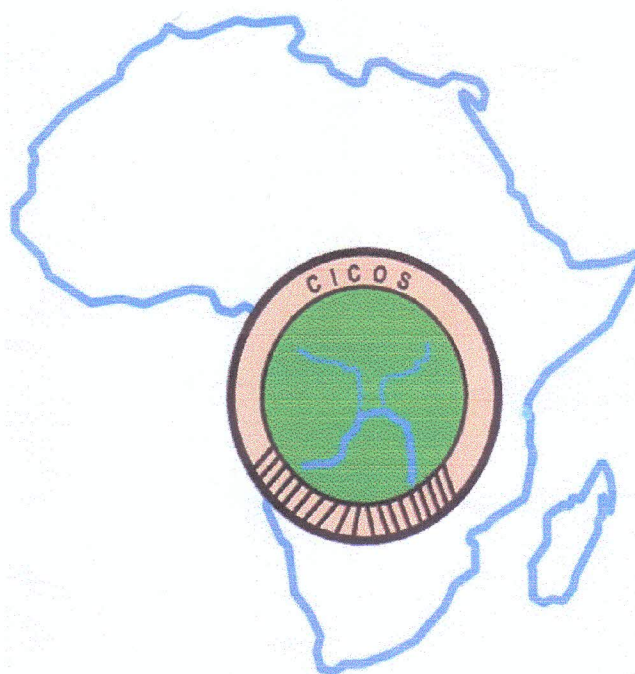
Congo



RD Congo



Gabon



**ONZIEME SESSION ORDINAIRE
DU COMITE DES MINISTRES DE LA CICOS
COMMUNIQUE FINAL**

Brazzaville, le 27 mars 2014

La onzième session ordinaire du Comité des Ministres de la Commission Internationale du Bassin Congo-Oubangui-Sangha « CICOS » s'est tenue le 27 mars 2014 à Brazzaville en République du Congo, dans la salle de Conférence du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération. La réunion a été présidée par Monsieur Henri OSSEBI, Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique de la République du Congo, Président du Comité des Ministres de la CICOS pour l'année 2013.

Ont pris part à cette session :

Pour la République du Cameroun.

- **Dr MEFIRO OUMAROU**, Ministre Délégué aux Transports et de l'Aviation Civile

Pour la République Centrafricaine.

- **Monsieur Armand DJOUBAYE ABAZENE**, Ministre des Transports
- **Monsieur Olivier MALIBANGAR**, Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique

Pour la République du Congo

- **Monsieur Henri OSSEBI**, Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique
- **Gilbert MOKOKI**, Ministre Délégué, auprès du Ministre d'Etat, des Transports, de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande, chargé des Voies Navigables et de l'Economie Fluviale

Pour la République Démocratique du Congo

- **Monsieur Justin KALUMBA MWANA NGONGO**, Ministre des Transports et Voies de Communication

Pour la République Gabonaise

- **Monsieur Barthélemie ONGAYI**, Ambassadeur de la République Gabonaise en République du Congo

Les assises du Comité des Ministres étaient précédées par la 12^{ème} session ordinaire du Comité de Direction tenue à Brazzaville, du 24 au 25 mars 2014.

La cérémonie solennelle d'ouverture a été marquée par les allocutions prononcées respectivement par le Secrétaire Général de la CICOS et par le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique, Président en exercice du Comité des Ministres de la CICOS.

Intervenant en premier lieu, le Secrétaire Général de la CICOS a mis en exergue les activités menées qui ont permis de faire rayonner l'institution sur le plan régional et international comme un acteur majeur de développement et de promotion d'intégration.

Il a également informé le Comité des ministres de la mise en place par la CICOS d'outils et d'instruments efficaces de gestion de la ressource dans le bassin du Congo devant aider les Etats dans leur planification stratégique des aménagements dans le bassin, avec l'appui des partenaires au développement. Il a, à cet effet, remercié chaleureusement ces partenaires pour leur soutien.

Intervenant en deuxième lieu, le Président en exercice du Comité des Ministres a, au nom de Son **Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO**, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat, de son Gouvernement et en son nom propre, souhaité la plus cordiale et chaleureuse bienvenue à ses collègues et aux autres personnalités invitées.

Il a rappelé que la CICOS ne cesse d'œuvrer pour le bien être des populations et l'encourage à continuer à travailler dans ce sens. A cet effet, il a félicité le Secrétariat Général, véritable task force régionale, pour la qualité des dossiers présentés.

Il a encouragé à la mobilisation des moyens afin de faire face aux défis et enjeux sur la ressource en eau, particulièrement dans le cadre de la coopération régionale

Il a enfin émis le vœu que la CICOS soit un cadre de concertation et de décision de l'ensemble des parties concernées afin que la ressource en eau devienne une source d'opportunité pour la coopération et l'intégration et un facteur de paix pour la sous région.

Après ces deux allocutions, le Secrétaire Général, à la demande du Président de session a procédé à la vérification des mandats. Le quorum étant atteint au regard des dispositions de l'article 21 de la décision n° 02/CICOS-CM-01 portant organisation et fonctionnement du Comité des Ministres, les Ministres ont valablement siégé.

Les Ministres ont adopté l'ordre du jour proposé par le Comité de Direction et qui se présente ainsi qu'il suit :

1. **Examen et adoption du rapport des travaux de la 12^{ème} session ordinaire du Comité de Direction de la CICOS ;**
2. **Examen et adoption du rapport d'exécution du budget de la CICOS, exercice 2013 ;**
3. **Avancement d'échelon du Secrétaire Général de la CICOS.**

Le président du Comité de Direction a présenté le premier point, à savoir le rapport des travaux de la 12ème session ordinaire du Comité de Direction de la CICOS. Ce rapport a été adopté pour toutes les affaires ayant fait l'objet d'un consensus du Comité de Direction.

Cependant, sur le point I.4 relatif à la succession au poste de Secrétaire Général et tenant compte de l'« acte additionnel 04/CEMAC-CCE-11 du 25 juillet 2012 excluant du champ d'application du principe de rotation intégral aux postes de responsabilité, l'Etat membre qui abrite le siège », le Comité des Ministres a décidé de soumettre cette question à l'appréciation des Chefs d'Etat au regard du principe de souveraineté des Etats. Il recommande au Président de la Commission de la CEMAC de se rapprocher des Chefs d'Etat sur base d'un exposé des motifs. Cet exposé des motifs portera d'une part sur l'harmonisation des textes de la CICOS à ceux de la CEMAC et d'autre part sur la participation des pays non membres de la CEMAC aux décisions impactant la CICOS à travers la mise en place d'un mécanisme de concertation.



Concernant la libération totale du bâtiment abritant le siège, le Ministre des Transports et Voies de Communication de la République Démocratique du Congo s'est engagé à résoudre cette situation dans les meilleurs délais.

▪ **Le Rapport d'exécution du Budget 2012**

Après présentation par le Contrôleur de Gestion du rapport d'exécution du Budget 2012, le Comité des Ministres de la CICOS a adopté ce rapport. Toutefois le Comité a relevé un faible taux d'investissement dû à un recouvrement insuffisant des recettes. Le Comité des Ministres exhorte l'ensemble des Etats à doter la CICOS de moyens financiers en adéquation avec les missions qui lui sont confiées afin d'atteindre les résultats escomptés.

Le Comité des Ministres a insisté sur l'importance d'évaluer la performance de la Commission sur la base d'un programme d'action cohérent et de l'atteinte des résultats y afférents.

▪ **L'avancement d'échelon du Secrétaire Général de la CICOS**

Ce point a été examiné à huis clos par le Comité les Ministres. L'avancement a été accordé avec effet rétroactif.

A titre d'information, le Représentant de la République d'Angola, pays observateur, a annoncé la bonne avancée du processus d'adhésion de son pays à la CICOS qui sera effective dans les meilleurs délais.

Les travaux de la onzième session ordinaire du Comité des Ministres se sont déroulés dans un climat de sérénité, de compréhension réciproque et d'entente cordiale.

Avant de se séparer, les Ministres ont tenu à exprimer à Son Excellence Monsieur Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République du Congo, Chef de l'Etat, à Son Gouvernement et au Peuple Congolais tout entier, leurs vifs remerciements pour l'accueil



hautement fraternel et chaleureux, ainsi que pour la délicate attention dont ils ont bénéficié tout au long de leur séjour en terre Congolaise.

La Présidence de la Commission pour l'exercice 2014 est confiée à la République Démocratique du Congo, conformément aux dispositions de l'article 18 alinéa 1 de l'Additif à l'Accord instituant un Régime Fluvial Uniforme et créant la CICOS.

La prochaine session ordinaire du Comité des Ministres aura lieu à Kinshasa en République Démocratique du Congo.

Commencée à 11h30, le Président du Comité des Ministres de la CICOS a clôturé les travaux de la 11^{ème} session ordinaire du Comité des Ministres de la CICOS à 14h40.

Fait à Brazzaville, le 27 mars 2014

Ont signé :

<p>Pour la République du Cameroun</p> <p>Le Ministre Délégué aux Transports</p>  <p>Dr MEFIRO OUMAROU</p>	<p>Pour la République Centrafricaine</p> <p>Le Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique</p>  <p>Monsieur Olivier MALIBANGAR</p>
<p>Pour la République du Congo</p> <p>Le Ministre Délégué, Chargé des Voies Navigables et de l'Economie Fluviale</p>  <p>Monsieur Gilbert MOKOKI</p>	<p>Pour la République Démocratique du Congo</p> <p>Le Ministre des Transports et Voies de Communication</p>  <p>Me Justin KALUMBA MWANA NGONGO</p>